

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



JOURNEES DE L'AFAR

N° 1595

**JOURNÉE DE L'AFAR - RISQUE SUICIDAIRE À
L'ADOLESCENCE**

www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



N° du stage	1595 1 2022 INTER	Lieu de stage	En visioconférence
Durée du stage	1 jour	Dates	le 18/01/2022
Prix	330,00 €		

INTRODUCTION

- Au cours de cette crise sanitaire, il y a une augmentation importante d'idéations suicidaires voire de tentative de suicide chez les adolescents. Il est donc très important de savoir repérer les situations à risques et apporter les réponses adaptées à chaque situation. En s'étayant sur la réactualisation des recommandations de la HAS, il est proposé d'informer sur l'évaluation du risque suicidaire et d'accompagner les professionnels dans la prise en charge de la crise suicidaire en aigu et plus long terme.

PRÉ-REQUIS

- Pas de pré-requis.

INTERVENANTS

- Dr Jean Chambry, pédopsychiatre, chef de pôle.

CONTENU

1. DONNÉES GÉNÉRALES SUR LA PROBLÉMATIQUE SUICIDAIRE À L'ADOLESCENCE - Rappels épidémiologiques. - Référentiels de compréhension. - Précisions cliniques et développementales. - Echanges avec les participants.
2. LE RISQUE SUICIDAIRE A L'ADOLESCENCE - Stratégies de dépistage et de repérage. - Evaluation du risque suicidaire. - Quels outils ? - Echanges avec les participants.
3. PRISE EN CHARGE DE LA CRISE SUICIDAIRE EN AIGU - Prise en charge ambulatoire. - Prise en charge hospitalière. - Notion de plan de sécurité. - Echanges avec les participants.

4. ACCOMPAGNEMENT DES ADOLESCENTS SUICIDANTS À MOYEN ET LONG TERME - Interventions psychosociales. - Psychothérapies. - Traitement pharmacologique. - Echanges avec les participants.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- 9h-12h15 (dont 15 minutes de pause)
- 13h15-16h30 (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujéti à la TVA). Le prix (non assujéti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

N° du stage	1595 1 2022 INTER	Lieu de stage	En visioconférence
Durée du stage	1 jour	Dates	le 18/01/2022
Prix	330,00 €		

BULLETIN D'INSCRIPTION STAGE DPC STAGE FORMATION CONTINUE**ÉTABLISSEMENT**

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION :

TÉL LIGNE DIRECTE : FAX :

EMAIL :

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

STAGIAIRE M. Mme Mlle NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

SERVICE : TÉL :

LIEU DE TRAVAIL :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

FAIT À :

LE : / /

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION